

**Séminaire Entrepreneurs,
villes et territoires**

*organisée grâce aux parrains
de l'École de Paris :*

Algoé²
Alstom
ANRT
CEA
Chaire "management de l'innovation"
de l'École polytechnique
Chaire "management multiculturel
et performances de l'entreprise"
(Renault-X-HEC)
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNES
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Crédit Agricole SA
Danone
Deloitte
École des mines de Paris
ESCP Europe
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
Fondation Crédit Coopératif
Fondation Roger Godino
France Télécom
FVA Management
Groupe ESSEC
HRA Pharma
IBM
IDRH
IdVector¹
La Poste
Lafarge
Ministère de la Culture
Ministère de l'Industrie,
direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services
OCP SA
Paris-Ile de France Capitale Economique
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Saint-Gobain
Schneider Electric Industries
SNCF
Thales
Total
Ylios

¹ pour le séminaire
Ressources technologiques et innovation
² pour le séminaire Vie des affaires

(Liste au 1^{er} janvier 2012)

**LA FONDATION ABBÉ PIERRE :
AGIR CONTRE LE MAL-LOGEMENT**

par

Christophe ROBERT

Délégué général adjoint de la Fondation Abbé Pierre

Séance du 9 novembre 2011

Compte rendu rédigé par Loïc Vieillard-Baron

En bref

En 1987, naît la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, dont l'objet est d'offrir une aide concrète au logement et de se faire le porte-parole des plus démunis auprès des pouvoirs publics. Elle a pour mission d'apporter une aide aux familles rencontrant de graves difficultés de logement, d'encourager des initiatives associatives, de participer au financement d'opérations innovantes de construction ou de réhabilitation, d'intervenir pour la mise en place d'aides personnalisées, de proposer des améliorations de la réglementation, d'expérimenter des solutions innovantes pour l'accueil et l'hébergement des publics défavorisés. Cette orientation originale est déployée avec la rigueur et la force incisive de son fondateur : étude précise de la réalité, élaboration d'analyses par un comité d'experts, publication médiatique d'un rapport annuel, organisation de manifestations ponctuelles, travail auprès des journalistes pour les aider à traiter au fond la question du logement.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

EXPOSÉ de Christophe ROBERT

L'abbé Pierre est célèbre pour son engagement auprès des mal-logés depuis le fameux hiver de 1954. Cet hiver-là, il avait interpellé avec force l'opinion publique en montrant le drame d'une jeune femme expulsée de son logement et jetée dehors dans le très grand froid qui frappait alors la France. Il est aussi connu pour avoir fondé les fameuses communautés d'Emmaüs. Dans les années 1980, il a également créé la Fondation Abbé Pierre. Au cours de cet exposé, je vais présenter la nature de ses missions, insister sur son orientation originale vers l'interpellation du monde politique, et finir par la vision globale du mal-logement en France que nous voulons mettre en avant.

Des dons pour les mal-logés

Au cours des décennies qui ont suivi son "coup de gueule" de 1954 et les actions qu'il a commencé à mener, l'abbé Pierre a reçu de plus en plus de dons en argent pour venir en aide aux gens en difficulté de logement. Les montants ont permis de financer la construction de logements sociaux en créant la SA HLM Emmaüs, aujourd'hui Emmaüs Habitat. La même année voit la naissance de l'Association Emmaüs qui accueille les personnes en difficulté de logement ou à la rue.

Aujourd'hui, la Fondation emploie environ cent vingt salariés pour un budget de plus de trente-cinq millions d'euros qui proviennent essentiellement de dons. Elle bénéficie aussi de l'intervention d'environ deux cent cinquante bénévoles. Par rapport à d'autres associations, ce chiffre peut paraître faible, mais la plupart de nos missions sont techniques et demandent un investissement personnel important. Nous disposons de moins de "petites tâches" qui conviennent à des gens qui ne pourraient donner que deux ou trois heures par semaine. Aussi, nous avons peu de bénévoles, mais ils travaillent beaucoup.

Après Marseille, la Fondation a implanté son siège à Paris où y travaillent une cinquantaine de salariés. Elle possède également sept agences régionales. Ce développement régional fait partie de ses objectifs actuels pour s'accorder avec la décentralisation de la politique du logement, mais aussi avec un constat que nous faisons depuis longtemps selon lequel les besoins sont aussi importants en province que dans la région parisienne. De fait, notre extension actuelle est encore manifestement beaucoup trop réduite pour répondre à l'étendue des besoins, y compris dans les zones où nous avons déjà installé une agence.

En France, nos missions d'aide au logement passent par le financement d'actions associatives à destination des mal-logés (accès aux droits, accueils de jour, pensions de familles, ...) mais aussi par une participation au financement de la construction ou de la rénovation de logements à vocation très sociale. En pratique, la Fondation finance environ 5 à 10 % du montant total des sommes gérées par le secteur associatif qui comprend par exemple l'UNAF0 (Union professionnelle du logement accompagné) et la fédération des PACT (Propagande et action contre les taudis). Le financement d'actions associatives absorbe une grande partie de nos ressources mais aussi de notre puissance de travail car elle exige une grosse activité d'instruction de dossiers pour bien connaître les projets que l'on décide de soutenir, vérifier qu'ils entrent bien dans nos critères et bien maîtriser le circuit de dépense.

La Fondation, bien qu'ayant une vocation à s'attaquer au mal-logement en France, consacre une petite part de son budget aux actions internationales. Un des objectifs en est d'élargir son champ de vision et de mieux apprécier la réalité française par comparaison.

Une orientation originale vers la communication

À l'intérieur du but général constitué par l'aide aux personnes en difficulté de logement, la Fondation Abbé Pierre a pris une orientation originale en direction des actions de communication. L'abbé Pierre avait en effet remarqué que l'on ne pouvait espérer résoudre

sur le long terme les problèmes de mal-logement en travaillant seulement dans l'urgence. Il fallait conduire les gouvernements élus à mettre en place des politiques pertinentes. Pour cela, et conformément à son charisme personnel, il pensait nécessaire d'interpeller avec vigueur l'opinion publique et le monde politique. Il a donc fait inscrire cette dimension d'interpellation dans les statuts de la Fondation.

Comme il estimait qu'il fallait fonder cette activité d'interpellation sur des arguments solidement étayés, c'est-à-dire sur une connaissance objective de la situation réelle et sur des expériences fiables, il a également fait inscrire dans les statuts ces dimensions de travail de connaissance du terrain et d'expérimentation. Je vais maintenant décrire ce que nous faisons sur ces deux plans, avant de montrer nos actions de communication.

Le travail de connaissance

La population française et ses représentants politiques sont actuellement plongés dans une grande ignorance vis-à-vis de l'exclusion par le logement. C'est un phénomène que notre société regarde peu. C'est pourquoi nous avons entrepris un travail d'analyse pour rendre visibles les multitudes de situations particulières. Le mal-logement recouvre en effet des situations d'une grande diversité : logement insalubre, logement surpeuplé ou logement unique divisé à l'intérieur pour loger plusieurs familles, cave, caravane, tente, local commercial utilisé comme habitation, hébergement chez des tiers, etc.

Pour les connaître, nous exploitons principalement les données de l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques) que nous recoupons qualitativement avec notre connaissance directe de la réalité. Comme, sur ce sujet, les données de l'INSEE sont éparpillées dans diverses enquêtes, il faut les sélectionner et les regrouper. C'est un gros travail, surtout quand nous voulons mener des analyses spécifiques sur des problèmes jamais étudiés. Par exemple, l'an dernier, nous avons étudié le problème de l'enfance en prise avec le mal-logement. Cela n'avait jamais été quantifié. Après un sérieux travail de recherche, nous avons montré qu'il touchait environ six cent mille enfants.

L'expérimentation

Pour trouver des solutions générales au problème de logement, la Fondation observe des manques dans l'action sociale existante, imagine des réponses, fait des expériences, évalue leur efficacité, les adapte, fait de nouvelles évaluations, et si le résultat s'avère prometteur et généralisable, cherche à en transmettre le modèle à ceux qui sont en charge de la politique publique pour qu'elle le développe avec les moyens de l'État. En voici deux exemples : les boutiques de solidarité et la plateforme d'assistance juridique.

Les boutiques solidarité

Au début des années 1990, nous avons conçu et financé des structures d'accueil de jour pour les sans-abris parce que nous constatons le besoin qu'ils avaient de se poser quelques instants à l'abri pendant la journée et de pouvoir laisser leurs bagages. À cette époque, ces capacités d'accueil de jour étaient peu répandues. L'expérience ayant prouvé son intérêt, nous avons alors développé cette réponse que nous avons appelée "boutiques solidarité", proposant des services de base (petit-déjeuner, douche, bagagerie, domiciliation) pour les personnes qui vivent dans la rue. Ce modèle a été approprié par la politique du logement et commence à être développé à l'échelle nationale. Aujourd'hui, la Fondation gère en propre quatre boutiques de solidarité, mais elle a aussi la charge de l'animation d'un réseau d'une trentaine d'autres boutiques essentiellement financées par les pouvoirs publics.

La plateforme d'assistance juridique

Plus récemment, en 2008, nous avons mis en place une plateforme téléphonique pour donner des conseils sociaux et juridiques aux ménages menacés d'expulsion. En effet, le tissu juridique français au service du logement est assez riche et donne des droits à ces personnes,

comme le droit au logement opposable, le droit à la non-discrimination, ou le droit à faire appel aux fonds de solidarité gérés par les conseils généraux. Il permet aussi de lutter juridiquement contre les abus de situation de précarité, comme ceux des marchands de sommeil qui fixent des loyers très élevés pour des logements indécents. Malheureusement, les personnes en difficulté ne connaissent pas toujours leurs droits et savent encore moins comment les mobiliser. Un lieu facilement accessible où elles peuvent évaluer leur situation et connaître leurs moyens d'action vient combler ce manque. Depuis sa création, cette plateforme a déjà aidé plus de trois mille cinq cents personnes.

Un conseil simple, par exemple, mais qui est très important et que nous donnons souvent, est de continuer à payer son loyer de façon à pouvoir continuer à faire valoir ses droits. Nous donnons également des pistes pour résoudre les problèmes de petites ou de grosses dettes.

Je précise qu'une expulsion, outre son caractère dramatique pour les personnes qui en font l'objet, est une réalité très coûteuse pour la collectivité car il faut beaucoup d'efforts pour accompagner quelqu'un qui se retrouve à la rue. Il est moins coûteux de chercher une solution permettant d'éviter l'expulsion, par exemple, par le rééchelonnement d'une dette ou par la recherche d'un nouveau logement moins cher.

Les actions d'interpellation et de communication

Le fer de lance de notre action de communication est la publication d'un rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. Mais nous organisons aussi des manifestations ponctuelles à forte résonance médiatique.

Le rapport annuel

Le rapport annuel détaille de nombreuses analyses thématiques ou territoriales que nous avons menées plus spécifiquement. Nous y faisons aussi une évaluation des politiques publiques puisque le travail de connaissance effectué nous donne la capacité de mettre face à face les décisions officielles prises une année avec la réalité quelques années plus tard. Dans nos commentaires, nous n'hésitons pas à dépasser le stade du constat pour aller vers celui de la prise de position. Concrètement, nous disons si une politique nous paraît mériter d'être poursuivie, renforcée ou au contraire abandonnée, avec comme critère la performance en termes de protection des plus faibles. Par exemple, nous avons récemment traité la faiblesse de la construction de logement social en Île-de-France par rapport à plusieurs autres régions, l'efficacité de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) ou encore sur l'intérêt d'ouvrir le prêt à taux zéro à toutes les catégories de la population, y compris les plus riches.

En termes de contenu, ce rapport possède également un cahier central de vingt-cinq pages qui reprend l'ensemble des données quantitatives que nous avons réunies. Ces données deviennent donc publiques et discutables par tout le monde. Elles peuvent servir de référence.

En termes de communication, le rapport est très demandé malgré sa taille de deux cent cinquante pages. Son tirage, qui est à ce jour de dix mille exemplaires, augmente chaque année. Il est aussi téléchargé environ quarante mille fois. Nous avons aussi pu mesurer qu'il était repris par les médias des centaines de fois au cours des jours qui suivent sa parution. À ce niveau de reprise, on peut affirmer qu'il impacte raisonnablement l'espace public au regard des efforts que nous consentons pour le réaliser.

Des manifestations

Pour toucher l'espace public sur un sujet précis, nous co-organisons parfois des manifestations thématiques avec d'autres acteurs associatifs de lutte contre le mal-logement pour avoir plus de force : le Secours Catholique, la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) ou les Enfants de Don Quichotte, par exemple. Au nom de la Fondation Abbé Pierre, nous co-animons un collectif de trente-trois associations

de lutte contre l'exclusion pour réfléchir aux actions de communication à mettre en place quand des choix politiques nous paraissent particulièrement désastreux.

Naturellement, nous n'arrivons pas toujours à modifier ces choix, mais nous réussissons souvent au moins à donner une véritable lumière à nos analyses. Ainsi, nous nous efforçons de donner les moyens à la population de se décider en connaissance de cause lors des élections. Par exemple, suite à nos interpellations au début de l'année 2011, le ministre a dû assumer publiquement qu'il trouvait normal d'étendre le prêt à taux zéro à tous les ménages, même aux plus aisés bien que cela coûtât quelques centaines de millions d'euros au budget de l'État. Aujourd'hui, à la faveur de la crise, mais peut-être aussi un peu grâce à notre action, le gouvernement est en train de revenir dessus...

Pointer l'absence de politique du logement

À l'heure actuelle, nous estimons qu'il y a environ trois millions six cent mille personnes qui logent dans des conditions indignes et plus de six millions d'autres qui vivent dans de mauvaises conditions parce que leur habitation est en état lamentable ou parce qu'elles y sont en situation précaire, n'ayant pas les moyens de payer le loyer demandé.

Une première raison à cette situation dramatique réside dans la très forte augmentation des prix de l'immobilier, des loyers et des charges. Ainsi, les prix d'achat ont doublé en dix ans, les loyers sont montés de 50 %, et les charges ont pris 20 à 30 % au cours des cinq dernières années. À l'heure actuelle, en moyenne, les ménages français consacrent 25 % de leur revenu pour se loger, alors qu'ils n'y consacraient que 13 % en 1980, ce qui veut dire qu'une proportion notable y consacre plus de 40 %. Conséquence logique, les impayés ont doublé en quatre ans, et les expulsions locatives doublé en dix ans. Par ailleurs, cette pression des prix entraîne une segmentation territoriale de plus en plus marquée, les pauvres se retrouvant repoussés toujours vers les mêmes quartiers à bas prix et à qualité de vie limitée.

Derrière cette réalité économique, nous pointons l'absence, depuis une trentaine d'années, de véritable politique du logement en général et du logement social en particulier. Cette absence a conduit notamment à un trop bas niveau de constructions par rapport à l'augmentation de la démographie et à celle des divorces qui, souvent, conduisent à un besoin de deux logements là où il n'y en avait besoin que d'un. Ainsi, nous estimons le déficit en France à plus de neuf cent mille logements.

Une simple comparaison avec les autres pays européens suffit pour s'assurer que notre situation ne relève pas de la fatalité. L'Allemagne, par exemple, a su contenir l'augmentation des prix dans des limites raisonnables. Il y a une solution politique à nos problèmes. À l'occasion de la campagne présidentielle de 2012, nous comptons monter une opération d'envergure pour inciter les responsables politiques à initier une nouvelle politique du logement ambitieuse.

Imposer un "contrat social du logement"

Nous sommes en train d'élaborer une sorte de programme politique du logement à partir de nos analyses, définissant des objectifs et des moyens pour les atteindre. Nous le publierons sous la forme d'une proposition de "contrat social du logement". Et nous voulons forcer les candidats à la présidentielle à s'engager dessus, à le signer, ou bien à expliquer pourquoi ils le refusent.

Pour avoir le poids suffisant, nous pouvons nous appuyer sur la reconnaissance dont bénéficie la Fondation Abbé Pierre et sur l'événement médiatique que constituera, comme chaque année en février, la sortie de notre rapport. Nous avons également conçu une grande consultation citoyenne sur l'internet pour récolter le soutien populaire (www.mobilisationlogement2012.com). En un mois, nous avons déjà recueilli quarante mille signatures.

DÉBAT

Un intervenant : *Les dons financiers que vous recevez connaissent-ils des variations annuelles importantes ? La conjoncture économique joue-t-elle un rôle ?*

Christophe Robert : Le flux est assez régulier. Nous avons une base de nombreux petits donateurs qui sont mus par un sentiment de solidarité. Cette motivation les conduit à ne pas faiblir même en période de crise, période où le sens de la solidarité se fait plus vif.

La perte de connaissance de l'État

Int. : *Au cours des années 1980, l'État a brisé les outils d'études statistiques sur le monde du logement dont il disposait et qui s'étaient pourtant avérés très performants au cours des décennies 1960 et 1970. Le ministère de l'Équipement, qui avait le monopole des enquêtes sur le sujet, a arrêté d'en produire ou d'en commander à des cabinets d'expertise, et, à ma connaissance, l'INSEE n'a pas pris le relais. Que pensez-vous des bases statistiques que vous utilisez ? Vous avez cité le chiffre de neuf cent mille logements manquants. Je crois volontiers qu'il est conforme aux bases de l'INSEE, mais ces bases sont-elles fiables ? Est-il fondé sur des enquêtes solides ?*

C. R. : C'est un fait que l'État connaît mal la réalité du logement. C'est un manque considérable et inquiétant compte tenu des sommes qui sont en jeu. En effet, trois ou cinq cent mille logements à construire, cela exige beaucoup d'argent. Il convient donc d'avoir une certaine sûreté. Quand on nous utilisons les bases de l'INSEE, nous sommes très attentifs à la signification des chiffres qu'on y trouve, c'est-à-dire à connaître précisément les modalités de l'enquête, comme les questions exactes qui ont été posées, et éventuellement à recouper les résultats par d'autres sources. Selon nous, le chiffre de neuf cent mille logements manquants est fiable, car il est recoupé par plusieurs voies. En revanche, d'autres chiffres qui concernent aussi des réalités susceptibles de jouer un rôle important dans une politique du logement sont moins fiables. Par exemple, les données de l'INSEE permettent d'estimer à deux millions cent mille le nombre de logements vides. Mais, ce chiffre désigne précisément le nombre de logements inoccupés au moment de l'enquête. Il est cependant difficile de savoir s'ils sont suffisamment en bon état pour être mobilisables afin d'y loger quelqu'un. Or, c'est la finalité qui nous intéresse. Nous évitons donc de trop nous appuyer dessus ou alors en nuancant les propos.

Int. : *Vous intéressez-vous aux données qui concernent l'économie des processus de construction et à ce qui conduit à faire des logements moins coûteux ? Actuellement en France, les innovations sont nombreuses mais éparpillées. Vous pourriez être le lieu de leur rassemblement...*

C. R. : Nous prenons en compte ce genre d'éléments lorsque nous analysons les projets de construction que nous envisageons de financer, mais nous n'avons pas systématisé une démarche de recueil de bonnes pratiques. Assurément, en France, il manque une institution pour le faire. Mais, c'est un lourd travail, surtout quand on a, comme la Fondation Abbé Pierre, une forte exigence sur le degré de certitude des éléments que l'on compile. Pour le moment, nous n'avons pas décidé de nous y investir. À terme, il faudra peut-être que nous nous le fassions, si personne d'autre ne s'y met...

La décrépitude de la politique du logement social

Int. : *Aujourd'hui, l'État est confronté à un énorme problème de financement de la construction de logements sociaux, car il n'a plus d'argent. La situation risque donc de continuer à empirer.*

Int. : *Pour retrouver des revenus, l'État en arrive à inciter les sociétés de HLM (Habitations à loyer modéré) à vendre leurs appartements aux occupants. Cette idée qui peut paraître*

simple et raisonnable présente un inconvénient et une difficulté. L'inconvénient réside dans le fait que les appartements vont passer dans le secteur libre. C'est donc donner de la force au marché, alors que celui-ci a montré qu'il n'était pas capable de faire une politique du logement. La difficulté consiste en la capacité à retenir les plus-values issues de la vente pour financer de nouveaux logements. Or, compte tenu de la structure du capital des sociétés HLM, ce n'est pas naturel. En effet, celles-ci ont, par l'histoire, souvent un actionnaire de référence, par exemple une compagnie d'assurance privée, qui cherchera à garder l'argent pour elle. Je précise que les plus-values potentielles peuvent être colossales, l'histoire ayant fait que le capital des sociétés HLM est faible, de l'ordre de quelques millions d'euros pour celle que je connais, alors que la vente des appartements pourrait rapporter plusieurs milliards.

C. R. : J'ajoute à ces analyses que l'Union européenne est globalement animée par une idéologie politique qui valorise le marché et qui voit dans les interventions de l'État une distorsion de concurrence. Elle exerce par exemple sur ses États membres une pression pour qu'ils diminuent la part des logements hors marché, et tend à demander que les logements sociaux soient réservés aux plus pauvres, alors qu'en France, aujourd'hui 60 % de la population peut y accéder, ce qui limite les risques de ghettoïsation. Par ailleurs, l'État prend prétexte de son manque d'argent pour limiter le financement des associations d'aide aux logements. La Fondation n'est pas directement touchée car notre financement provient très peu de la puissance publique, mais les associations avec lesquelles nous travaillons et qui font concrètement le travail sur le terrain sont très affectées et certaines doivent limiter leurs activités.

Int. : *Vous semblez vouloir vous attaquer à la crise du logement dans son ensemble. N'est-ce pas un déplacement de votre raison d'être, qui est orienté à l'origine spécifiquement vers les plus démunis de notre société ?*

C. R. : Non. En effet, la crise de logement touche aussi les classes moyennes inférieures. Comme elles cherchent des logements moins coûteux, cela crée directement de la concurrence sur les logements qui pourraient être mis à destination des personnes en difficulté. C'est pourquoi nous tenons aussi à dénoncer la faiblesse de la politique du logement pour les classes sociales modestes, quoique normalement insérées par le travail dans le système social.

Int. : *Vos interventions médiatiques et votre positionnement global sur les actions de communication remportent-ils l'adhésion de vos contributeurs ?*

C. R. : Oui. L'abbé Pierre était connu pour marcher aux "coups de gueule". Ceux qui l'admiraient adhèrent naturellement à notre positionnement. Nous recevons des soutiens explicites de la part de nombreux donateurs. La demande d'une interpellation politique est là.

Une stratégie de communication

Int. : *Votre outil principal d'interpellation, c'est le rapport annuel. Comment le fabriquez-vous ? Qui fait les analyses ?*

C. R. : Jusqu'en 2009, à l'intérieur de la Fondation, j'étais seul à avoir précisément une fonction "études". Maintenant, nous sommes trois, puisque deux chargées d'étude nous ont rejoint. Par ailleurs, nous nous sommes dotés depuis longtemps d'un comité d'experts qui travaillent de leur côté sur les données de l'INSEE et élaborent des analyses qualitatives. Nous nous réunissons une journée par mois tout au long de l'année. Ces experts sont des politologues, des sociologues, des urbanistes, des économistes et des statisticiens. Certains d'entre eux sont employés par des institutions de recherche, comme des universités ou le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), d'autres appartiennent à des cabinets d'études spécialisés. Nous les rémunérons pour les travaux qu'ils font pour nous.

Int. : *Le rapport est-il contesté ?*

C. R. : Je me souviens qu'une fois un ministre a demandé à l'INSEE de vérifier nos résultats, et l'INSEE les a validés. Mais d'une manière générale, les chiffres que nous avançons ne sont pas remis en question, ni par les associations, ni par élus ou les administrations. Notre rapport a acquis une réputation de fiabilité dont nous sommes très heureux car c'est une reconnaissance de notre effort de rigueur, mais surtout parce que cela le rend incontournable et permet de porter l'attention sur les positions que nous prenons en conclusion des analyses. Sur ce plan, en revanche, le débat est parfois vif, notamment avec l'État, car nos prises de position touchent souvent directement les choix politiques. Je souligne à ce propos l'intérêt qu'il y a pour nous à ne pas recevoir de subventions publiques. Moi qui ai travaillé pour la commande publique dans une activité antérieure, je témoigne que cela offre une grande liberté. En tant que sociologue, c'est une bénédiction !

Int. : *Vous souhaitez que votre rapport ait un impact médiatique important, mais les médias aiment généralement insister sur les détresses qui suscitent de l'émotion et les petites phrases qui choquent, et non sur des analyses qui parlent à la raison. Comment faites-vous pour contrecarrer cette habitude journalistique ? Le voulez-vous ?*

C. R. : Oui. Nous ne voulons pas qu'une détresse particulière soit mise en exergue pour elle-même. Nous voulons que le mal-logement soit considéré comme un problème fondamental de notre société. Pour cela, il convient effectivement de lutter contre une tendance spontanée des médias. Nous avons par exemple conçu une démarche pour informer les journalistes avant la publication du rapport. Trois semaines avant la publication, nous invitons les rédactions à venir à une réunion de présentation préliminaire du rapport. Comme la sortie publique du rapport est devenue un événement, les directeurs de rédactions nous envoient généralement un de leurs journalistes. Pendant cette réunion, nous discutons longuement avec eux pour qu'ils comprennent dans quel cadre se placent nos analyses, qu'ils en perçoivent l'enjeu politique, et qu'ils aient envie de dépasser le stade de l'émotion. Par ailleurs, nous allons parfois rencontrer les directeurs de rédaction pour leur expliquer directement nos enjeux et comprendre les leurs pour adapter notre forme de communication. C'est d'autant plus important que les problèmes du logement sont complexes, et que les politiques qui pourraient lutter contre la pénurie actuelle ne sont pas simples à expliquer. Tout cela constitue une part de plus en plus importante de notre travail, mais nous jugeons que c'est indispensable pour mener à bien notre volonté d'interpellation. Et, nous avons, pour le moment, l'impression que cela porte ses fruits.

Int. : *Vous voulez faire signer un contrat du logement aux candidats à l'élection présidentielle. Cela ressemble un peu à l'idée du pacte écologiste de Nicolas Hulot en 2007. Cette expérience a cependant montré que l'obtention de la signature des candidats pendant la campagne n'entraînait pas une mise en œuvre automatique après la campagne ! Comment comptez-vous dépasser ce problème ?*

C. R. : Nous avons analysé cette expérience et nous en avons tiré la conclusion qu'il faudra rester très concentrés après les élections et suivre avec attention la tenue des engagements pris. Compte tenu de l'expérience acquise par la Fondation pour comparer les annonces politiques et les réalisations, ainsi que de sa capacité à communiquer avec virulence quand elle juge qu'il y a des décalages exagérés, nous pensons être en mesure de tenir cette position.

Présentation de l'orateur :

Christophe Robert est délégué général adjoint de la Fondation Abbé Pierre au sein de laquelle il a notamment en charge la coordination du rapport annuel sur l'état du mal-logement en France ; docteur en sociologie, il a auparavant exercé pendant dix ans une activité de chercheur dans un bureau d'études à Paris dans les domaines de l'habitat, de la politique de la ville ainsi que sur les thèmes de l'exclusion et du développement culturel.

Diffusion janvier 2012